



**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT
C'EST PARTI**

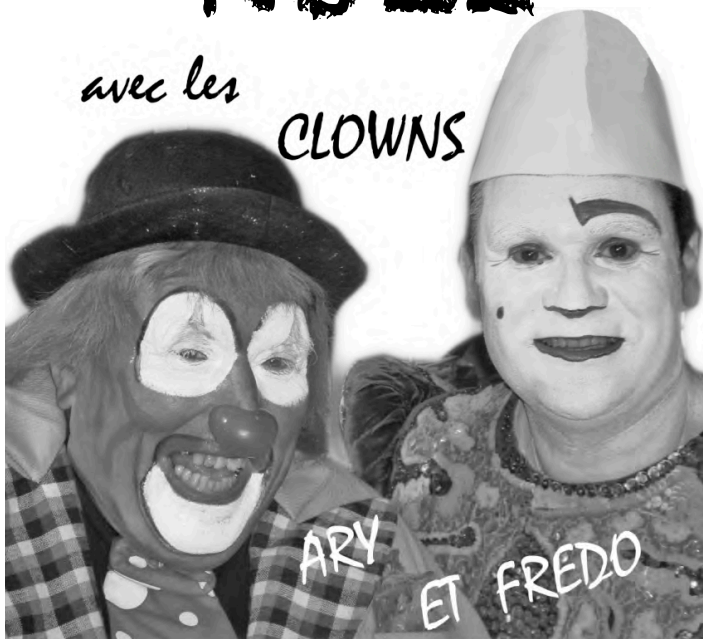
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2009

SALLE COMMUNALE DE DAMMARD

AURA LIEU LE SPECTACLE DE

NOËL

avec les
CLOWNS



Pourquoi à Dammard ?

Le thème du spectacle choisi ne se prêtant pas au lieu habituel (église), la salle communale étant trop petite pour accueillir enfants et parents, c'est donc à Dammard que nous vous accueillerons à partir de 13h30.

DÉBUT DU SPECTACLE À 14 HEURES PRÉCISES

Retour à la salle communale de Chézy à 16 h pour la distribution de cadeaux par le Père Noël.

ENTRÉE LIBRE POUR TOUS

Le mot du maire

En cette fin d'année, c'est le moment de faire le point. Bien au-delà des réalisations et des projets, ce qui m'importe c'est « le bien vivre ensemble ». Votre participation à la vie du village est importante. Le comité des fêtes, le CCAS, les diverses commissions et les associations qui s'activent transforment les relations et nous rapprochent au-delà des querelles anciennes et des histoires du passé. La bonne entente et la mobilisation avec les communes voisines ont permis la réalisation de la cantine (Dammard, Monnes), de fêtes communes (Dammard), l'évolution du centre de loisirs qui va fonctionner pendant les petites vacances (Neuilly-St-Front, Gandelu, Dammard), le suivi du projet de parc éolien (St Gengoulph, Brumetz) et tout récemment, la recherche d'une solution avec St Gengoulph afin d'éviter la fermeture d'une classe dans le regroupement. Il faut éviter de se replier sur soi, dans le contexte actuel de crise et de difficulté sociale. Je souhaite que chacun œuvre pour l'intérêt général dans un climat amical.

Ce journal et les comptes-rendus des Conseils municipaux permettent à chacun de suivre les événements à Chézy.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux de bonheur pour l'année 2010 et vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.

V. Richardot

**PERMANENCE DE LA MAIRIE
EN FIN D'ANNÉE**

les jeudis 24 et 31 décembre 2009

OUVERTURE DE 9 À 12 H

CANTINE



L'espace réservé aux repas où se retrouvent petits et grands salle communale de Dammard



La cantine s'installe de mieux en mieux à la grande satisfaction aussi bien des parents que des enfants. Avec une douzaine d'enfants les premiers jours, elle accueille maintenant jusqu'à 27 enfants, les règles de fonctionnement sont bien observées et leur souplesse répond bien aux besoins. Les enfants se répartissent à peu près par tiers de petits, moyens et grands.

Après le repas des animations sont proposées, dont 2 fois par semaine une initiation au théâtre qui a beaucoup de succès.

Animations du matin et du soir :

Très peu d'enfants sont accueillis à Dammard à 8 h, mais ceux qui arrivent par le car bénéficient également de la présence des animateurs. A Chézy, après la fin des cours à 17 h, les enfants sont pris en charge pendant une heure, organisée en 2 parties. La première demi-heure concerne l'attente du car et une trentaine d'enfants sont présents. Ils peuvent participer à des jeux et des ateliers proposés par les animateurs.

La seconde demi-heure a vu le nombre d'enfants passer en moyenne de 2 en septembre à 8 maintenant en décembre. Ils peuvent participer à des ateliers manuels, décorations, jeux de société, ... ou être aidés dans leurs devoirs.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous avez 18 ans et plus pour voter en 2010, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre. Rendez-vous en mairie muni de votre carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille et d'un justificatif de domicile.

SPECTACLE THÉÂTRAL

Ce vendredi 6 novembre 2009, les 108 enfants du regroupement scolaire ont pu assister pour la seconde fois à un spectacle théâtral de qualité au foyer rural de Dammard. La troupe APREMONT MUSITHEA leur a raconté "Les aventures de Juliette la tomate et Jo le radis". Tous deux vivent très heureux avec les autres légumes dans le jardin de Raymond lorsqu'ils sont capturés par le docteur JABUSE. Celui-ci, cupide, méchant et ambitieux, veut, dans son laboratoire, les faire grossir pour tirer de leur vente le meilleur profit. Heureusement, ils seront sauvés par TITI, le mauvais garçon repentant !

Après la représentation, en attendant le car scolaire, les élèves de Chézy et de Monnes ont participé à des jeux et ateliers sur l'alimentation, encadrés par des élèves de SEGPA et du collège Max DUSSUCHAL de VILLERS CÔTTERETS, qui ont eux-mêmes réalisé ces jeux dans le cadre du Forum "Manger-bouger" en mai 2008 à Château-Thierry.

Ce spectacle a été financé par la CCOC et le syndicat des Écoles. Deux prolongements pédagogiques sont prévus : le prêt aux écoles des ateliers réalisés par les collégiens et l'initiation au théâtre des classes de Chézy par APREMONT MUSITHEA (une douzaine de séances au printemps 2010).

Avec quelques imprévus sur le plan matériel, dûment assumés par le maire de DAMMARD lui-même, il reste le plaisir théâtral de tous, la rencontre fructueuse entre écoliers et collégiens et le goût grandissant pour le spectacle vivant.

OPERATION BRIOCHE

La collecte au profit de l'APEI « les Papillons Blancs » s'élève à 602,40 € pour 100 brioches.

Un grand Merci aux nombreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles.

C.C.A.S. SORTIE AUX MICHETTES



Le jeudi 15 octobre une vingtaine de personnes ont participé à la sortie à la ferme des Michettes. Le copieux repas a été suivi d'un après-midi dansant pour certains ; un autre groupe en a profité pour découvrir les remparts du château, l'église et le panorama de Coucy le Château. La sortie s'est effectuée grâce aux minicars de la CCOC permettant de minimiser le coût de cette journée.

ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES



Le samedi soir avant le démarrage des attractions foraines le feu d'artifice offert par la municipalité a été très applaudi avec une assistance nombreuse et enthousiaste. Pour les plus gourmands un traiteur installé sur la place, permettait à tous ceux qui le désiraient de déguster des fruits de mer et des moules frites. Malgré un temps grisâtre, la fête a ensoleillé la journée du dimanche. Pour renforcer l'atmosphère les membres du comité des fêtes se sont transformés en clowns et ont vendu crêpes et boissons. Vers 16 h devant la mairie, un lâcher de ballons a égayé le ciel et le vent favorable les poussait vers Gandelu. Le lundi après l'école et dans la tradition de la fête communale, le maire, M. Lhermitte et le comité des fêtes ont offert des tours de manège aux enfants.

La Fête à Chézy



DANSES FOLKLORIQUES



CONCOURS DE BELOTE

Le comité des fêtes a organisé le samedi 3 octobre un concours de belote. Vingt et une équipes ont participé à cette soirée dans une ambiance chaleureuse et tous sont repartis satisfaits avec leurs lots.

GOSPEL



Le vendredi 30 octobre un concert de Gospel a été organisé dans notre église. Une soixantaine de personnes y ont assisté et quelques enfants présents se sont retrouvés choristes pour l'occasion à la satisfaction de tous. L'interprétation étonnante de l'alto et la sonorité de l'église ont contribué à valoriser ce concert.

Plus une place n'était disponible dimanche 29 novembre dans la salle communale de Dammard. Deux groupes de danseurs ont totalement enthousiasmé le public. D'abord les Irlandais d'Irich Danse, alternant danses traditionnelles très rythmées, mélodies avec guitare et claquettes virtuoses. Puis le groupe Contrerond, racontant et dansant, avec non moins de rythme, dans des costumes aux magnifiques couleurs, l'histoire des vraies danses alsaciennes loin des clichés pour touristes.

Ce fut une belle et chaleureuse rencontre que celle de ce public rural, souvent privé de spectacle de qualité, et ces artistes venus pour les faire joyeusement voyager de l'Alsace à l'Irlande !

Le foyer rural et la commission des fêtes de Dammard ainsi que le comité des fêtes de Chézy, confortés par ce succès, vont, bien sûr continuer à travailler ensemble pour essayer d'offrir régulièrement de tels moments de plaisir aux habitants de leurs villages et à ceux des alentours !

LIBRE EXPRESSION

Cette rubrique est ouverte à toutes et à tous n'hésitez pas à vous exprimer en toute liberté dans le respect de la pluralité des lecteurs. A vos plumes ! Le comité de rédaction.

Parlons des ordures ménagères

J'ai été interpellé par l'article du compte rendu du Conseil municipal du 26/06/09 sur les ordures ménagères, comme sûrement les nombreuses personnes qui ont lu cette information.

Je ne peux accepter l'idée que la majorité des habitants de notre commune, et aussi ceux du canton, ne trient pas bien "intentionnellement". Je pense plutôt qu'il y a :

- ou mauvaise compréhension des règles du tri
- ou tricherie de la société de ramassage pour culpabiliser et faire payer plus cher les utilisateurs.

Aussi je voudrais proposer, à la CCOC et aux municipalités :

1. Qu'il y ait plus de renseignements :
 - En faisant une réunion publique dans les communes pour que les gens puissent s'exprimer.
 - Dire leurs difficultés de tri, comprendre leurs problèmes, répondre à leurs interrogations.
 - En ayant des listes exhaustives que l'on puisse mettre à jour (par internet et/ou sur papier à la mairie), de **TOUT ce qui peut aller** dans les poubelles vertes (papier, plastique, métal, ..)
 - Il semble que le tri du verre se passe mieux mais il faut aussi s'en assurer.
2. Que l'on nous indique très précisément ce qui a provoqué le retrait d'un chargement :
 - Quel village ou tournée
 - Ce qui a provoqué le rejet
 - Quelle quantité, car on ne peut accepter qu'un seul élément provoque le rejet global
 - Un relevé hebdomadaire de ces informations par village ou tournée
3. Qu'il y ait pendant un certain temps et d'une façon aléatoire, un contrôle chez le prestataire pour vérifier la réalité des rejets.
 - Par un représentant de la CCOC
 - Ou/et d'une personne responsable du tri par village à tour de rôle.
 - Comparer les résultats lorsqu'une personne du canton est présente ou non.

En conclusion : voir ce qui se fait ailleurs et expliquer pourquoi on peut payer du simple au double

- Même prestataire
- Plus d'information à la population
- Plus de contrôle
- Plus de sévérité pour les personnes qui trient mal.

J. AMET



NETTOYONS LA NATURE

Une opération bien menée par les institutrices et les élèves de l'école de Chézy.



le vendredi 25 septembre à 14h30 munis de gants, de tee-shirts et de sacs poubelles, les deux classes prenant en charge chacune un secteur du village. Les enfants encadrés par leurs institutrices et quelques parents bénévoles ont parcouru les rues afin de ramasser papiers et déchets. Tous les élèves se sont montrés très motivés et investis d'une grande responsabilité vis à vis de leur environnement.

Un grand bravo aux enfants et aux accompagnateurs pour ce geste citoyen.



GYMNASTIQUE POUR TOUS



Le petit groupe d'habitues de la gym s'est retrouvé pour la reprise des séances de détente et relaxation. Ce groupe est ouvert à toute nouvelle recrue : il suffit de se présenter le mardi matin de 9 à 10 h 30 salle communale. Ces séances sont gratuites et se déroulent dans la joie et la bonne humeur.

VENEZ JOUER À LA BELOTE

Tous les mardis après-midi à la salle communale quelques joueurs de belote se retrouvent pour jouer à la belote et déguster un petit quatre heures avec l'apport de chacun. Ces joueurs seraient heureux d'accueillir de nouveaux partenaires.

FERMETURE DU GÎTE



Suite à la fermeture du gîte, le linge de maison ainsi qu'une banquette et un fauteuil non utilisés par les nouveaux locataires, ont fait l'objet d'une vente publique lors de la brocante des archers le dimanche 27 septembre. Tout a été vendu et le montant de cette vente s'élève à 364,50 €.

PROCHAIN RAMASSAGE DU VERRE

le vendredi 25 Décembre

EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL



Depuis début décembre des mamans se sont réunies munies de pinceaux, peintures, pour préparer les décors qui vont orner la salle où se déroulera la remise des cadeaux de Noël. Au vu de ce que l'on découvre au travers de notre photo, les enfants vont être éblouis par ces réalisations dignes de Disneyland et fiers de leurs mamans. Le Père Noël pourra faire sa distribution dans un merveilleux décor.

11 NOVEMBRE



C'est dans la tradition républicaine que la commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts en présence des élus et de Cahouzats. En l'absence de M. le maire, M. Gilles Bougon 1er adjoint a présidé la cérémonie et lu le message du secrétaire d'état aux anciens combattants Hubert Falco. Après le dépôt d'une gerbe tous ont chanté la marseillaise puis le cortège s'est rendu au cimetière pour y déposer des fleurs. A l'issue de cette émouvante cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle communale.

Joyeuses fêtes
de fin d'année
à tous

ÉGLISE



Malgré un appel au bénévolat pour le nettoyage de l'escalier souillé par les fientes de pigeons, personne ne s'étant proposé, c'est finalement l'employé municipal M. GERLACHE qui a effectué ce travail difficile et ingrat



Le chauffage de l'église ne fonctionnait plus comme il le devait à cause de la cheminée défectueuse. M. le maire a donc décidé de faire effectuer cette réparation en urgence afin de permettre la continuité des offices paroissiaux. L'entreprise BOUDEVILLE a effectué ces travaux dans les meilleurs délais en remettant la cheminée aux normes.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT



Plusieurs personnes nous ont demandé en quoi consistaient les travaux en cours dans le village. Il s'agit de l'enfouissement de la ligne haute tension par ERDF, entre Vailly et Dammard en passant par la rue du Mont et la rue Melet. Profitant de ces travaux le Conseil a décidé d'enfouir également la ligne basse tension, le réseau téléphonique et l'éclairage public de la rue du Mont. De nouveaux candélabres remplaceront les poteaux en béton. La rue Melet (zone constructible) sera également équipée de 3 points lumineux. L'enfouissement rue Melet est terminé. Les travaux de la rue du Mont débuteront début janvier 2010.

BÂTIMENT COMMUNAL



L'acquisition du bâtiment rue de la gare est effective et son nettoyage est en cours. Des améliorations sont prévues pour pouvoir l'utiliser (fenêtres et portes pour la mise en sécurité).

PANNEAU



Depuis longtemps les habitants du haut de la rue du Couvent réclamaient un panneau d'information. M. Louis Maillez l'a réalisé en fournissant le bois comme il l'avait déjà fait pour la rue de la Gare. Installé rue du couvent au niveau de la rue du Jeu d'Arc, ce panneau permettra d'améliorer la communication et la vie du village.

TRAVAUX AUTOUR DE L'ÉCOLE



La classe rénovée



Abaissement des bordures côté école et côté église.



Pour terminer l'opération de rénovation des classes de Chézy commencée en 2008 les mêmes bénévoles Mrs UCCIANI, LOURENÇO et BOUGON ont continué leurs efforts et rajouté la deuxième classe.

Dans la foulée une demande longtemps différée a été résolue avec quelques nouveaux volontaires Mrs Thierry MATHIEU, MIRANDA, DROUET : la mise aux normes de l'accès à salle communale par la cour de l'école, l'amélioration du passage sur la rue entre l'école et l'église pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes d'enfants. La grille de l'école a été réparée dans le même temps.

Encore un grand merci à tous ces bénévoles qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie et du bien commun du village.



Amélioration de l'accès à la salle communale.



la grille de l'école a été redressée, l'anneau de fermeture après une nouvelle soudure est à nouveau fonctionnel.

NOUVEAU

À Chézy-en-Orxois

OFFREZ VOUS UN MOMENT DE DÉTENTE
AU CALME

Agnès Thirouin rue du Gué, esthéticienne, spécialisée en
massages non thérapeutique et soins du corps

Tél : 06 84 36 60 57
massage-relaxation.net

AU FOURNIL DE CHEZY

Chères clientes, chers clients

Noël approche, nous vous proposons nos chocolats Belges,
pour les réveillons les pains de mies toast (nature, seigles,
figues...), les brochettes fantaisies, les pains de seigles... et
toutes nos spécialités.

Visitez notre site www.boulangerie-chasseray.com

Bonnes fêtes a toutes et tous.

LES RESTAURANTS DU CŒUR ONT OUVERT LEURS PORTES DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE 2009

Chantal TÉTARD responsable du centre situé 56, rue
Jean de la Fontaine à Neuilly St Front nous informe que
les inscriptions ont débutés le 15 novembre.

Pour un rendez-vous, prendre contact avec le centre au
03 23 71 49 07 avec Chantal au 06 76 64 29 38 ou avec
Philippe au 06 87 32 18 99.

Les distributions alimentaires et le vestiaire auront lieu
tous les jeudis de 14 à 16 heures.

**Ce centre invite toute personne souhaitant être
bénévole à se manifester aux numéros de téléphone ci-
dessus.**

JE DONNE, JE TROQUE, JE CHERCHE

JE DONNE

4 altéas mauve-violet de 1 mètre à 1m60 environ

1 altéa rose de 80 cm environ

Quelques framboisiers remontants

Des anémones du japon

JE CHERCHE

1 groseiller

1 cassissier

Quelques bulbes d'arômes blancs

Téléphone : 03 23 71 40 10

L'automne

On voit tout le temps, en automne,
Quelque chose qui vous étonne,
C'est une branche, tout à coup,
Qui s'effeuille dans votre cou.

C'est un petit arbre tout rouge,
Un, d'une autre couleur encor,
Et puis, partout, ces feuilles d'or
Qui tombent sans que rien ne bouge.

Nous aimons bien cette saison,
Mais la nuit si tôt va descendre !
Retournons vite à la maison
Rôtir nos marrons dans la cendre.

Lucie DELARUE-MARDRUS (1874-1945)

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE

Le mercredi de 16 à 17h 30

Le samedi de 11 à 12h 30

**Au premier étage de nombreux ouvrages sont
maintenant disponibles pour les adultes.**

Recensement pour le Service National

RAPPEL : Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se
présenter en mairie, munis du livret de famille de leurs
parents, le mois de leur 16ème anniversaire.

TOUR DE GARDE DES MÉDECINS ANNÉE 2010

Convenu entre les médecins de la FERTÉ-MILON et MAREUIL-sur-OURCQ
pour les week-ends et jours fériés **du samedi 12 heures au lundi 8 heures**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
1 Dr GOURSAUD	7 Dr MAILLOT	7 Dr MARLEIN	4 Dr MORISSEAU
3 Dr GOURSAUD	14 Dr GOURSAUD	14 Dr DELVALLE	5 Dr MORISSEAU
10 Dr MORISSEAU	21 Dr MORISSEAU	21 Dr MAILLOT	11 Dr TOMBAL
17 Dr DELVALLE	28 Dr MARLEIN	28 Dr GOURSAUD	18 Dr DELVALLE
24 Dr TOMBAL			25 Dr TOMBAL
31 Dr DELVALLE			

Adresses des médecins de la FERTÉ-MILON et MAREUIL-SUR-OURCQ

Dr Pierre DELVALLEE	03 44 87 24 09	33, rue de Meaux	Mareuil-sur-Ourcq
Dr Michèle GOURSAUD	03 23 96 76 83	2, rue St Lazare	La Ferté-Milon
Dr Yanick MAILLOT	03 23 96 51 20	2, bis avenue de Verdun	La Ferté-Milon
Dr Jacques MARLEIN	03 23 96 88 51	19, rue de la Chaussée	La Ferté-Milon
Dr Jacques MORISSEAU	03 23 96 51 20	2, bis avenue de Verdun	La Ferté-Milon
Dr Alain TOMBAL	03 23 96 51 20	2, bis avenue de Verdun	La Ferté-Milon